Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20261103-2026148-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE **COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE**	**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **Réunion ordinaire du 3 novembre 2026**

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	**28 + 2 pouvoirs**	**23 octobre 2026**	**23 octobre 2026**

N° délibération	Objet
2026-148	**Avis sur l'extension de la zone Natura 2000 « La Vallée de l'Aulne »**

Le 3 novembre 2026 à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret, sous la présidence de Jean, François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :
BERRIEN : Yvan RICHARD, Sylvie MANZONI
BOLAZEC : François SUET
BOTMEUR : Eric PRIGENT
BRASPARTS : Sylvie LE QUEAU, Anne ROLLAND, Guy DENIEL
BRENNILIS : Dominique COADOUR, Valérie JOUAN
HUELGOAT : Laura SERANDOUR, Audrey GUYADER, Aurélien MONFORT, Gaëtan PEYREBESSE
LA FEUILLEE : Jean François DUMONTEIL, Alan SPARFEL, Haud LE GOLIAS
LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Geneviève HEMON, Marc MEQUIGNON
LOQUEFFRET : Bernard BARON, Louis-Marie LE GUILLOU
PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christiane REDON
SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC
SCRIGNAC : André PAUL, Francis KERVOELEN, Didier MADEC

Pouvoirs : Séverine GELIN à Sylvie MANZONI, Valérie BESNARD à Guy DENIEL
Absente : Karine DONCKERS

Secrétaire de séance : Haud LE GOLIAS

_____

Rapporteur : Jean François DUMONTEIL

La synthèse du projet d'extension a été transmise aux élus communautaires avec la note de synthèse du conseil communautaire.
Cette extension portée par l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Aulne (EPAGA) a pour objectif d'inclure certains secteurs du bassin versant de l'Alne porteurs d'enjeux écologiques forts centrés autour des poissons migrateurs, de chiroptères et de la mulette perlière.
En application des articles L.414-1 et R.414-3 du code de l'environnement, le projet est soumis à l'avis du conseil communautaire.

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20261103-2026148-DE

Après en avoir délibéré, à 28 voix pour et deux contre (Grégory Le Guillou et Laura Serandour) des membres présents et représentés, le conseil communautaire

- Emet un avis favorable au projet d'extension du site Natura 2000 « La Vallée de l'Aulne ».

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 4 novembre 2026